

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PAYS FOIX-VARILHES

N°4 / DÉC. 2020

L'agglo

F O I X - V A R I L H E S



le mag'

**Le temps
des solidarités**





Vis ma vie
à la résidence
autonomie

14/15

LE BUREAU
COMMUNAUTAIRE 3

LE CONSEIL
COMMUNAUTAIRE 4/5

UN PLAN
DE RELANCE ÉCONOMIQUE
ET DE SOLIDARITÉS 6/7

LES INVESTISSEMENTS
EN COURS 8/9

L'AGGLO ACTUALISE
SON PROJET DE TERRITOIRE 10/11

LE CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT 12/13

PRENEZ LA ROUTE
DES ARTS 16

Edito

La résurgence de la pandémie de Covid-19 plonge une nouvelle fois notre pays dans une crise sanitaire et économique majeure. Notre territoire n'est pas épargné.

Au nom des élus communautaires, **j'adresse, en premier lieu, mon soutien aux personnels soignants montés au front depuis plusieurs mois.** En second lieu, je pense aux chefs d'entreprises et aux salariés contraints de fermer boutique ou de réduire significativement leurs activités. Aux côtés de nos partenaires, à la mesure de nos moyens, avec constance et détermination, nous continuons à les aider dans l'attente de jours meilleurs.

Ces lendemains, nous les bâtissons d'ores et déjà collectivement. Au-delà des chantiers en cours, lors de la conférence des maires du 9 septembre 2020, nous avons lancé **le travail collectif et participatif d'actualisation de notre projet de territoire** pour lequel j'ai fixé quatre priorités :

- Attractivité et développement économique
- Solidarités humaines, au travers notamment du renforcement de nos actions pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées
- Transitions énergétique et environnementale avec l'objectif d'améliorer significativement les mobilités du quotidien
- Solidarités territoriales avec la sanctuarisation des fonds de concours voirie et la création d'un service de soutien aux communes.

Elus communautaires, élus municipaux, agents, conseil de développement, habitants, **tous sont à la tâche** pour qu'à partir de mars 2021 notre agglomération engage de nouvelles actions et de nouveaux investissements pragmatiques, ambitieux et utiles pour tous.

Plus que jamais, en restant résolument à proximité des habitants et des porteurs de projets, **contribuer au bien vivre ensemble dans l'agglo Foix-Varilhes** doit être notre enjeu commun.

Président
de l'agglo Foix-Varilhes

LES 42 COMMUNES DE L'AGGLO FOIX-VARILHES

Arabaux, Artix, Baulou, Bénac, Brassac, Burret, Calzan, Cazaux, Celles, Cos, Coussa, Crampagna, Dalou, Ferrières, Foix, Ganac, Gudas, Le Bosc, L'Herm, Loubens, Loubières, Malléon, Montégut-Plantaurel, Montgailhard, Montoulieu, Pradières, Prayols, Rieux de Pelleport, Ségura, Serres sur Arget, Soula, Saint Bauzeil, Saint Félix de Rieutord, Saint Jean de Verges, Saint Martin de Caralp, Saint Paul de Jarrat, Saint Pierre de Rivière, Varilhes, Ventenac, Vernajoul, Verniolle, Vira



Thomas Fromentin
Président de l'agglo
Foix-Varilhes

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Annie Bouby
Vice-présidente
aux solidarités et
aux personnes âgées



Michel Tartié
Vice-président
à l'économie



Patrick Eychenne
Vice-président aux
travaux, à la voirie
et au pluvial



Florence Rouch
Vice-présidente
à l'environnement



Pierre Ville
Vice-président
au tourisme



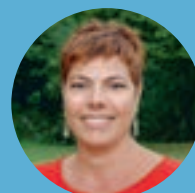
**Colette
Largarde Authié**
Vice-présidente
à la culture



Francis Authié
Vice-président aux
mobilités



Paul Cayrol
Vice-président
aux finances



Anne Vilaplana
Vice-présidente
au sport



Jean-Paul Alba
Vice-président à
l'habitat, à la
politique de la ville
et aux gens du
voyage



Michel Caux
Vice-président
à la petite enfance,
à l'enfance
et à la jeunesse



Danielle Carrière
Vice-présidente
à l'agriculture
et à la ruralité



Monique Gonzalès
Vice-présidente
à la communication



Francis Laguerre
Vice-président
aux ressources
humaines



**Michel
Audinos**



Yves Marcérou



**Jean-Pierre
Mirouze**



**Christophe
Piquemal**



**Jean-Louis
Pujol**



**Philippe
Quainon**



**Jean-François
Spriet**

14 vice-présidents
et **7 membres du bureau**

ARABAUX

DUPUY Jean-Claude
Titulaire

ROUCH Michel
Suppléant

ARTIX

PERUGA Michel
Titulaire

PELATA Laetitia
Suppléante

BAULOU

ESQUIROL Nathalie
Titulaire

DERRAMOND Serge
Suppléant

BENAC

CAYROL Paul
Titulaire

ROUSSEL Olivier
Suppléant

BRASSAC

ROUGÉ Marie-Thérèse
Titulaire

BIREBENT Marie-Claude
Suppléante

BURRET

VILLENEUVE Jean-Pierre
Titulaire

BEUVIN Marie-Claire
Suppléante

CALZAN

NAUDI Alain
Titulaire

MARTINEZ Denis
Suppléant

CAZAUX

CARRIÈRE Danielle
Titulaire

LAGARDE Aurélie
Suppléante

CELLES

AUTHIÉ René-Bernard
Titulaire

PUNTIL Maria
Suppléante



COS

QUAINON Philippe
Titulaire

LAZARO Michel
Suppléant

COUSSA

FIS Raymond
Titulaire

COMTE Nicolas
Suppléant

CRAMPAGNA

MABILLOT Michel
Titulaire

LACROIX Émilie
Suppléante

DALOU

MORELL Jacques
Titulaire

CASTAGNE Michel
Suppléant

FERRIERES

HOYER Paul
Titulaire

DOUMENC CAUBERE Martine
Suppléante

FOIX

ACHARY Mina
ALBA Jean-Paul
AUTHIÉ Francis
BORDES Marine
BORIES Lawrence
CANAL Pascale
CAROL Christel
CLAIN Élisabeth
FROMENTIN Thomas
GAVELLE Jean-François
GONZALES Monique
MELER Norbert
PÉCHIN André
ROUCH Florence
AZÉMA Jérôme
TRIBOUT Anne-Sophie
LECLERC Agnès
Titulaires

GANAC

VILLE Pierre
Titulaire

BONNEFONT Christian
Suppléant

GUDAS

MARCEROU Yves
Titulaire

LANG Nathalie
Suppléante

LE BOSQ

RODRIGUEZ Nathalie
Titulaire

DEVESVRE Marie
Suppléante

L'HERM

SERRES Jean-Claude
Titulaire

BABY Gilles
Suppléant

LOUBENS

LASSUS Régis
Titulaire

RAPHANEL Véronique
Suppléante

LOUBIERES

BÉLARD Denis
Titulaire

VIGNES Fabienne
Suppléante

MALLÉON

LAGARDE-AUTHIÉ Colette
Titulaire

RANNOU Thierry
Suppléant

L'agglo

FOIX-VARILHES

en chiffres



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2020 / 2026

MONTEGUT PLANTAUREL

ESTRADE Sylvie
Titulaire

BARTHE Robert
Suppléant

MONTGAILHARD

CAUX Michel
ARSÉGUEL Michèle
Titulaires

MONTOULIEU

DONZÉ Éric
Titulaire
LEUTARD Pascal
Suppléant

PRADIERES

PIQUEMAL Christophe
Titulaire

WATREMEZ Philippe
Suppléant

PRAYOLS

LAGUERRE Francis
Titulaire

PHILIP Pascal
Suppléant

RIEUX DE PELLEPORT

VILAPLANA Anne
AUTHIÉ Michel
Titulaires

SECURA

CAMPOURCY Jean-Claude
Titulaire

SOFFIATTI Guillaume
Suppléant

SERRES SUR ARGET

GARNIER Alain
Titulaire

AUGUSTIN Annabel
Suppléante

SOULA

AUDINOS Michel
Titulaire

NEGRET Didier
Suppléant

SAINT BAUZEIL

MIROUZE Jean-Pierre
Titulaire

ROUILLON Sylvie
Suppléante

SAINT FELIX DE RIEUTORD

BESNARD Daniel
Titulaire

CORTES Antoine
Suppléant

SAINT JEAN DE VERGES

LAYE Monique
SAUZET Roger
Titulaires

SAINT MARTIN DE CARALP

PUJOL Jean-Louis
Titulaire

FOURNIÉ Bénédicte
Suppléante

SAINT PAUL DE JARRAT

TARTIÉ Michel
MAURY Nathalie
Titulaires

SAINT PIERRE DE RIVIERE

RUMEAU Véronique
Titulaire

FREBY Guy
Suppléant

VARILHES

ESTEBAN Martine
EYCHENNE Patrick
FABRY Philippe
MOUCHAGUE Nicole
VAN MOLLE Julie
LOPEZ Marcel
Titulaires

VENTENAC

ALOZY Alban
Titulaire
LUCAT Jacques
Suppléant

VERNAJOUL

FERRÉ Jean-Paul
Titulaire
MARTY Claude
Suppléant

VERNIOLLE

BIREBENT Nathalie
BOUBY Annie
DUPUY Didier
MUÑOZ Numen
Titulaires

VIRA

SPRIET Jean-François
Titulaire
CLAUZET Jean-Louis
Suppléant

42

COMMUNES

32 725

HABITANTS

444

KM² DE SUPERFICIE

Un plan de relance économique et de solidarités

La crise sanitaire que connaît le monde depuis près d'un an impacte durement nos vies. Les acteurs économiques du territoire de l'agglomération Foix-Varilhes ne sont pas épargnés.

Face à l'urgence de la situation, sur proposition de l'ancien président Roger Sicre, les élus ont rapidement mis en place un plan de soutien, de relance et de solidarités doté d'un million d'euros. Si une partie de ce plan est consacrée à la solidarité, notamment à travers la dotation

de masques (*voir encadré*), l'effort porte principalement sur le soutien aux entreprises qui ont pris de plein fouet la première vague de l'épidémie et qui ont dû affronter une deuxième période de confinement et de restriction de l'activité.

L'agglomération s'est donc inscrite, dès leur mise en place, dans les dispositifs de soutien de la Région Occitanie (complémentaires de ceux de l'Etat), en décidant de doubler les aides accordées aux entreprises

en difficulté et ayant souffert, du fait de la crise sanitaire, d'une forte baisse de leur chiffre d'affaires, soit une aide de 1 000 € à 4 000 € par entreprise selon le nombre de salariés (dans la limite de 50).

256 entreprises implantées dans 26 communes de l'agglomération ont ainsi pu bénéficier de ce fonds exceptionnel (désormais clôturé), représentant près de 360 000 € (soit 720 000 € avec l'aide cumulée de la Région).



BOUTIQUE DIVA

Commerce

La **boutique Diva**, en centre-ville de Foix, a obtenu une aide de 2.000 € de l'agglomération, doublée par la Région, soit 4 000 €. Très attentive à la sécurité de sa clientèle depuis le début de la pandémie, Véronique Gélabert, la gérante, témoigne : « Je souhaite rassurer les clients avec gel et masque obligatoires, un nombre limité de personnes dans la boutique, et j'ai pu investir, notamment grâce aux aides, dans une machine pour désinfecter la cabine d'essayage. »



HAUT
les masques !



La solidarité de l'agglomération s'est également exprimée envers les habitants et les communes, à travers la dotation de masques : 102 000 ont ainsi été achetés dont 25 000 à usage unique et 77 000 réutilisables en tissu. Pour leur plus grand nombre, ces masques ont été remis aux communes pour être distribués aux habitants. Une partie est également utilisée pour équiper les agents de l'agglomération dans l'exercice de leurs missions. Au total, cela représente un investissement d'environ 160.000 €, pour lequel l'agglomération a pu bénéficier du soutien de l'Etat, de la Région et du Département.



Artisanat

ARNAUD MENUISERIE

Implantée à Foix depuis 2012, l'entreprise **Arnaud Menuiserie** n'a eu de cesse de se développer, avec aujourd'hui une forte augmentation du chiffre d'affaires et 4 salariés.

« L'aide de la communauté d'agglomération de 4 000 € m'a donné un sacré coup de pouce, se félicite Arnaud Teotonio, le gérant. Et même si nous avons constaté au lendemain du premier confinement, une forte activité liée au rattrapage des chantiers, nous craignons une forte baisse début 2021 ».



LE LAPIN BLANC

Restauration

L'Auberge du Lapin Blanc,

reprise en 2016 par le chef Jean-Paul Mari, propose une restauration traditionnelle faite maison. « Une fois la cuisine et la salle de restaurant rénovées, explique-t-il, nous avons progressivement modernisé la partie hôtellerie. Dès le confinement annoncé en mars, nous avons mis en place un service de plats à emporter. L'aide de la Région et de la communauté d'agglomération, 8 000 € au total, nous a permis d'atténuer les dégâts et d'investir dans une terrasse pour respecter la distanciation. »

Les mesures d'accompagnement se poursuivent

En plus du fonds exceptionnel, ouvert à tous les secteurs d'activités, l'agglomération s'est également inscrite dans le dispositif L'OCCAL, avec une première dotation de 100 000 € (la Région et le Département faisant de même) permettant de soutenir les secteurs du tourisme et le petit commerce, notamment l'hôtellerie, la restauration, les bars, particulièrement impactés par la crise. « Cette aide permet de répondre au caractère d'urgence de ces activités plus fragilisées par la fermeture administrative puis les règles de distanciation » rappelle Michel Tartié, vice-président à l'économie.

Avec ce fonds, l'agglomération aide notamment les commerçants, sous certaines conditions, à adhérer à une plate-forme de click and collect et à payer leur loyer.



L'agglomération a également pris en charge, à parité avec l'État, un dégrèvement de deux tiers de la cotisation foncière des entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, des loisirs et de l'événementiel. Une centaine d'entre-elles ont ainsi bénéficié en 2020 d'un allègement de fiscalité de 65 000 €.

« Au-delà de ces aides directes, le pôle économie de l'agglomération agit au quotidien en soutien des entreprises » insiste Marika Répond, directrice du pôle économie de l'agglomération Foix-Varilhes, m.repond@agglo-pfv.fr

Toujours pour soutenir le commerce de proximité, l'agglomération s'engage dans

l'opération City Foliz, une animation commerciale initiée par la chambre de commerce et d'industrie : il s'agit d'aider les commerces du territoire, ainsi que le pouvoir d'achat des consommateurs.

A chaque acte d'achat par carte bancaire dans un des établissements

participants, le client perçoit 20% du montant de l'article acheté sur les 50 premiers euros.

Une fois sa cagnotte ayant atteint 10 €, il peut la dépenser chez un de ses commerçants de proximité.

Les investissements *en cours*

VERNAJOUL Un coup de jeune pour la salle omnisports



« Avec cette salle rénovée et la salle omnisports de Ferrières qui accueille également les élèves du lycée Jean Durroux, l'agglomération soutient les associations sportives du territoire » souligne Anne Vilaplana, vice-présidente au sport.

LES TRAVAUX *en chiffres*

521 830€

C'est le coût total des travaux, subventionnés par :

- l'Etat (DETR) 183 195 €
- la Région 50 000 €
- le Département 76 011 €

Grâce à la mise à disposition gratuite d'équipements de qualité, l'agglomération soutient et accompagne les associations sportives du territoire.

L'objectif est de faciliter l'accès à l'apprentissage et à la pratique sportive du plus grand nombre, avec une priorité affichée pour les associations et clubs accueillant des enfants, ainsi que de contribuer à la promotion du sport en permettant l'organisation de manifestations d'envergure.

Dans ce cadre, la salle omnisports de Vernajoul avait besoin d'une rénovation conséquente.

C'est chose faite avec d'importants

travaux qui viennent de s'achever et ont permis :

- La réfection complète des vestiaires, des sanitaires et du club house
- La mise aux normes d'accessibilité
- La mise en accessibilité de la mezzanine avec l'installation d'un monte-charge
- La réfection de la façade extérieure, des accès et du parking
- La sécurisation du site avec la mise en place d'une clôture.

Une quinzaine d'associations utilisatrices des salles omnisports de l'agglomération (Ferrières et Vernajoul)

Le club de badminton de Foix (ABAF), le Football club de Foix-Montgailhard (jeunes et séniors), « Les Guindouls » (football club loisirs de Saint Paul de Jarrat), Pays de Foix basket, Amicale des sapeurs-pompiers de l'Ariège (UDSP), STPM boxe, USF (section rugby séniors et école de rugby), le club de gymnastique rythmique de Foix-Montgailhard (RCCFM), l'association sportive collège et lycée (UNSS), Sport nature Montgailhard (préparation physique trails), l'entente athlétique du Pays de Foix (club d'athlétisme), le club de volley-ball Foix-Tarascon (TFVB), ASPTT section badminton, ASPTT section tennis, Vernajoul athlétic club (école de foot).

MONTGAILHARD

Un nouveau musée du fer aux Forges de Pyrène

A Montgailhard, le musée du fer, entièrement rénové, plonge dorénavant les visiteurs des Forges de Pyrène dans l'ambiance de la grande épopée du fer en Ariège au XIX^e siècle.

Séquence cinématographique spectaculaire, scénographie soignée, automates et autres mises en scènes historiques permettent aux visiteurs de partir à la découverte de l'évolution des techniques, de participer à la chaîne de production ou encore d'entrevoir les légendes des hommes et des femmes du fer.

Parfaitement intégrée dans la thématique du site et intimement liée à l'incontournable forge à martinet, la nouvelle scénographie du musée du fer se veut immersive. « Les visiteurs sont plongés à la fin du XIX^e siècle dans l'univers du fer en Ariège et dans les Pyrénées, à leur rythme, tout en étant les propres acteurs de leur visite » explique Mathieu Lagarde, directeur de l'Office de tourisme de l'agglomération Foix-Varilhes.

Pierre Ville, vice-président au tourisme, rappelle que « le réaménagement du



musée du fer des Forges de Pyrène est un projet de coopération européenne. Il s'inscrit dans le programme de coopération transfrontalière qui promeut le développement durable des territoires des trois pays engagés : Espagne, France et Andorre ».

Dans ce cadre, dix partenaires de part et d'autre de la frontière se sont regroupés pour construire PYRFER, Les Pyrénées du fer, un projet commun porté par les territoires concernés par un patrimoine lié à l'industrie séculaire de la métallurgie : forges à la catalane, mines, forges artistiques, canaux d'eau, festivals de la forge, etc.

En chiffres

5
ENTREPRISES
INTERVENANTES :
100% Occitanie

Un programme global de
321 000 €
financé à 70%
par l'Union européenne

Ouverture au public depuis le
7 AOUT
2020



Le saviez-vous ?

Le pôle jeunesse collaboratif de l'agglomération Foix-Varilhes en cours de construction à Foix est fabriqué à partir de bois des forêts ariégeoises par des entreprises locales.

A sa livraison, au deuxième semestre 2021, ce bâtiment atteindra les meilleures performances environnementales : il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera !

Le projet, d'un montant de 2,5 millions d'euros, est soutenu par l'Union européenne, l'Etat, la Région et le Département.

Fabrique d'initiatives et de projets pour les jeunes de notre territoire, ce lieu ouvert sur la ville regroupera le PAAJIP, le BIJ, la Maison des adolescents, Art'CADE... parce que notre jeunesse, c'est notre avenir.



L'agglo actualise

FOIX-VARILHES

son projet de territoire

LES 4 PRIORITÉS

fixées par le président Thomas Fromentin
pour 2021-2026 ●●●●●

- Attractivité et développement économique
- Solidarités humaines, au travers notamment du renforcement des actions pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées
- Transitions énergétique et environnementale avec l'objectif d'améliorer significativement les mobilités du quotidien
- Solidarités territoriales avec la sanctuarisation des fonds de concours voirie et la création d'un service de soutien aux communes.

- **9 septembre 2020** : lancement de la démarche en conférence des maires
- **Septembre 2020 à janvier 2021** : consultation des conseillers communautaires, municipaux, des agents de l'agglo, des partenaires, du conseil de développement et des habitants
- **Décembre 2020** : rencontres communales avec les conseillers municipaux, échanges avec le conseil de développement
- **Janvier 2021** : analyse des contributions citoyennes et premiers arbitrages par le bureau communautaire
- **Février 2021** : présentation du socle du projet de territoire et de la trajectoire budgétaire devant la conférence des maires
- **Mars 2021** : adoption du projet de territoire par le conseil communautaire

LA DÉMARCHE
D'ACTUALISATION



oire

QUI PARTICIPE ?

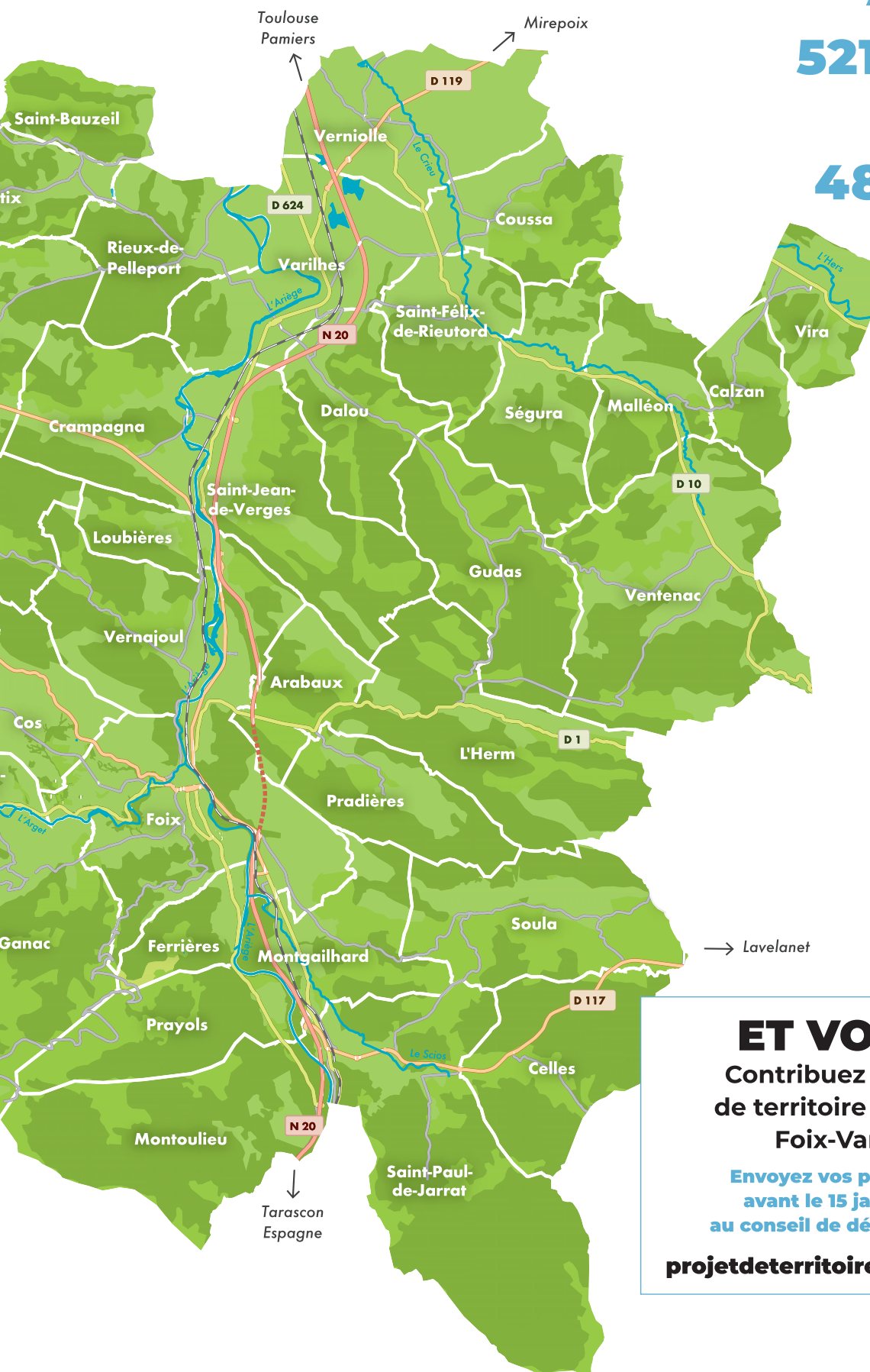
70 conseillers
communautaires

521 conseillers municipaux

42 maires

48 membres du conseil
de développement,
habitant le territoire

200
agents de l'agglomération



ET VOUS ?
Contribuez au projet
de territoire de l'agglomération
Foix-Varilhes
Envoyez vos propositions
avant le 15 janvier 2021
au conseil de développement
projetdeterritoire@agglomeration-pfv.fr

Le conseil de développement



PARTICIPEZ AU DÉBAT CITOYEN COVID-19

Comment vivez-vous la période actuelle ?

Comment imaginez-vous l'avenir pour notre territoire ?

Le CoDev invite les citoyens du territoire, collectifs, élus, chercheurs... à débattre en ligne.

C'est la diversité des points de vue qui construira la pertinence des décisions qui pourront découler de ces discussions.

REJOIGNEZ LES DÉBATS MÉTAMORPHOSES

Pour redessiner collectivement des perspectives de vies plus dignes et plus justes.

<https://cartodebat.fr/metamorphose/>



Une année riche en travaux

L'instance de démocratie participative de l'agglo fait le bilan de sa première année d'existence

Au lendemain de son installation le 1^{er} juillet 2019, le conseil de développement (CoDev) a été saisi par le président de l'agglo pour établir un premier bilan du projet de territoire. Les quatre groupes de travail (développement économique, sport-culture, solidarités, environnement - énergie - habitat - mobilité) se sont penchés sur les projets et documents stratégiques portés par l'agglo. Les résultats des travaux sont déclinés dans le rapport d'activité 2019-2020 qui sera présenté et débattu en conseil communautaire. Les travaux en groupe et en plénière ont été l'occasion pour le CoDev de s'interroger sur son positionnement vis-à-vis des instances communautaires et

d'expérimenter différentes modalités de fonctionnement.

Soucieux d'assurer sa pérennité et une plus grande efficacité dans ses travaux, le CoDev a fait appel à un étudiant en Master 2 Gestion des territoires et développement local, issu du centre universitaire de l'Ariège pour l'accompagner dans l'évaluation de son fonctionnement : enquêtes et entretiens auprès des membres sur leurs perceptions, analyse comparative du fonctionnement des autres CoDev, propositions de pistes d'amélioration, réflexions autour d'un rapprochement avec les citoyens. Les conclusions ont permis la définition de grands principes qui serviront de fil conducteur quant à l'organisation future des travaux.



Le chiffre

48

16 nouveaux membres citoyens installés lors de la plénière. Ils rejoignent les 32 déjà en place.

INSTALLATION ET ÉLECTION

Le CoDev réuni en assemblée plénière

Le CoDev s'est réuni en assemblée plénière le 26 octobre dernier aux Forges de Pyrène où il a accueilli seize nouveaux membres. A cette occasion, Sophie Privat a été élue présidente et succède ainsi à Philippe Quainon, nouvellement élu à Cos et à l'agglo. Après avoir approuvé le règlement intérieur et la

charte d'engagement, les perspectives de travail pour les prochains mois ont été abordées : dispositifs de maintien en autonomie des personnes âgées, mobilités facilitées et vertueuses, maillage territorial et renforcement de la qualité des services dans les communes rurales, développement des initiatives in-

tergénérationnelles, constitution d'une identité culturelle du territoire... L'assemblée s'est clôturée par des ateliers dédiés à l'actualisation du projet de territoire, sujet sur lequel le CoDev a été saisi par le président de l'agglo.

Une séance ouverte par Thomas Fromentin, président de l'agglo et animée par Sylvie Ruffié, Sophie Privat, Karine Sablé-Teychenné et Philippe Baudelot, pour les 4 groupes de travail du CoDev.



Sophie Privat, 51 ans, habitante de Serres sur Arget, ingénieure en aménagement et environnement, cheffe d'entreprise d'ingénierie-conseil. Intéressée par l'expérience de démocratie participative, elle a souhaité s'engager dans l'exploration de modes de réflexion collective et de mobilisation de la diversité des intelligences et sensibilités en intégrant le conseil de développement.

Le mot de la présidente

« Le conseil de développement, fort de son année d'expérience, sous l'impulsion de son premier président, puis d'un pilotage collégial par son comité d'animation et de coordination, poursuit ses réflexions sur de nombreux sujets majeurs pour les citoyens de l'agglo. Alors que notre territoire est touché par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, il est plus que jamais utile et pertinent de faire vivre le débat, la pensée critique et prospective, et de transmettre aux élus les points de vue citoyens dans leur pluralité, en faisant émerger des visions innovantes. Georges Bernanos a dit : « l'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

Vis ma vie à la résidence autonomie



La résidence autonomie Bleu printemps, service de l'agglomération localisée à Varilhes, accueille 29 résidents âgés de plus de 60 ans, tous locataires de leur appartement.

L'établissement médico-social propose à ses résidents, outre des logements adaptés et sécurisés, divers services collectifs, tels que la restauration, le nettoyage du linge plat mais aussi des animations variées dont l'objectif est le maintien de l'autonomie.

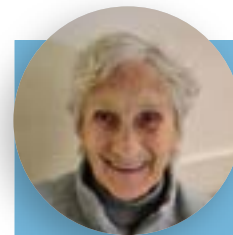
« Comme tous les établissements pour personnes âgées, la résidence a dû adapter son fonctionnement à l'évolution de la pandémie, d'abord pour assurer la sécurité des résidents, mais aussi pour maintenir une vie agréable, conviviale, presque ordinaire » pré-

cise Annie Bouby, vice-présidente aux solidarités.

Durant la première période de confinement au printemps, la mesure la plus difficile à vivre a été la suspension des visites extérieures, qui ont privé les résidents de leurs proches. Heureusement, ceux qui le souhaitent ont pu communiquer en visio, accompagnés par le personnel de la résidence.

Autre mesure forte mise en œuvre par l'agglomération durant cette période : pour réduire au maximum les interventions extérieures, le remplacement de tous les intervenants d'aides à domicile par un personnel interne qui a assuré l'ensemble des interventions au domicile des résidents. Seuls les soins médicaux et paramédicaux ont ainsi continué à être effectués par du personnel extérieur à la résidence.

« Les agents de la résidence, présents 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, ont



Simone

« Pendant le confinement, j'ai pu rester en contact avec mes enfants qui m'ont rendu visite dans le jardin fleuri de la résidence. Le plus difficile, c'est de penser à ne plus s'embrasser ».

fait preuve d'un dévouement sans borne, souligne le directeur, Gaëtan Pouech. Ils se sont mobilisés auprès de nos résidents, pour assurer à la fois les missions essentielles de protection et d'hygiène, mais aussi pour maintenir une ambiance sereine et rassurante dans la résidence ».

Fanny Gazoni et Janine Castay, agents sociaux, témoignent : « comme tous, nous avons ressenti beaucoup de crainte et de peur à

« Moi qui dois marcher tous les jours, j'ai trouvé difficile de ne pas sortir pour une promenade quotidienne dans le village. Ma santé a été affectée. Heureusement la vie ne s'est pas arrêtée dans la résidence et nous nous sommes réconfortés avec d'autres activités ».

Juliette





Micheline

« Le premier confinement a été difficile pendant trois mois, mais petit à petit nous nous étions habitués : ne pas sortir en ville, puis sortir avec un masque, ne pas aller voir nos petits-enfants... Par contre nous nous retrouvions davantage entre résidents, nous avons appris à mieux nous connaître, à passer plus de temps ensemble. Nous avons le jardin pour nous promener et la direction et tout le personnel ont fait le maximum... Merci ».

l'annonce du premier confinement. Mais l'équipe de la résidence autonomie est restée soudée et solidaire, et s'est investie dès le départ pour assurer la sécurité des résidents, leur apporter soutien et réconfort face au protocole mis en place : les gestes barrières, la distanciation, le double service à table. Nous avons été encore plus à l'écoute face à leurs inquié-

tudes pour que leur moral reste au beau fixe. Nous avons été très soulagées d'avoir passé ce cap en assurant une présence et un service salubre à leur santé et à leur vie quotidienne ».

Grâce à cet investissement, les activités collectives d'animations ont ainsi été poursuivies, pour le plus grand plaisir des résidents.

Une journée à la résidence

Réveil chacun à son rythme pour les résidents, certains arrivent tôt dans les salons pour attendre le petit déjeuner servi dans la salle à manger à partir de 7h. Les agents sont là pour les accueillir et discuter. Chacun s'affaire pour que tout soit prêt. La journée a commencé à 6h50 pour les agents sociaux : nettoyage des locaux, préparation des petits déjeuners, gestion du linge... Noëlla est à l'œuvre auprès des résidents, elle assure depuis le confinement l'entretien des logements, l'aide à l'habillage pour ceux qui en ont besoin. La matinée se passe au rythme des allées et venues des résidents, de leurs conversations et c'est déjà l'heure du déjeuner. Avec le confinement, deux services de repas ont été organisés afin de limiter le nombre de personnes et respecter la distanciation physique.

L'après-midi, c'est le moment des animations. Les agents sociaux, la secrétaire changent de casquette : des parties de jeux de société, des ateliers pâtisserie, crêpes, s'organisent. C'est le moment, pour certains, de discuter en visio avec leurs proches. Le jardin est là aussi, nouvellement agencé, avec des espaces pour discuter, profiter du soleil ou de l'ombre. Le personnel est présent, rassurant ceux qui en ont besoin, les échos de l'extérieur arrivent jusque dans les salles, la télé fonctionne, les journaux à disposition racontent l'épidémie, et bien d'autres choses plus réjouissantes... Le repas du soir rassemble à nouveau les résidents dans la salle à manger pendant que d'autres préfèrent dîner dans leur logement, la soirée s'écoule, malgré le contexte, dans une atmosphère sereine et apaisée.

Les agents de l'agglomération mobilisés face à la crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire, les agents de l'agglomération se sont mobilisés pour maintenir un service public de qualité pour les habitants et les acteurs économiques du territoire. Chaque fois que cela était permis par la réglementation, les services ont ainsi été maintenus ouverts, avec toutes les mesures de prévention qui s'imposent, et les adaptations permises, tels que le fonctionnement sous forme de drive pour les médiathèques, les cours à distance pour l'école de musique ou l'accueil des scolaires au centre aquatique.

« Le pôle ressources humaines de l'agglomération, et tout particulièrement le service prévention, a dans ce cadre été très actif, accompagnant, conseillant, rassurant au besoin les agents confrontés à une situation nouvelle, à laquelle personne n'était préparé » souligne Céline Grot, directrice des ressources humaines de l'agglomération. Des mesures préventives, pour les agents donc, mais aussi pour les usagers, ont été mises en œuvre dès avant le confinement du printemps : protocoles de nettoyage renforcés, limitation des déplacements et des regroupements, sensibilisation en cas de constat de symptômes, etc.

« Les actions ont été renforcées durant le confinement et aucun relâchement n'a été constaté depuis : protections collectives, masques, interventions du médecin de prévention, nouveaux réflexes de travail, etc. » assure Francis Laguerre, vice-président aux ressources humaines. Grâce à ces efforts quotidiens, au professionnalisme et à l'engagement de tous, le nombre de cas positifs enregistré depuis le début de la crise a été limité au sein des équipes de l'agglomération.





Prenez la route des arts

L'agglomération Foix-Varilhes est un territoire authentique et riche en savoir-faire, qui regorge de surprises en matière d'artisanat d'art, de par la diversité des métiers et la qualité des œuvres. Le 13 octobre dernier, les élus de l'agglomération, de la chambre de métiers de l'Ariège et de la Région Occitanie sont partis à la rencontre de quelques-uns de ces artisans d'art, de parcours de vie uniques qui forgent notre identité. L'occasion de promouvoir le carnet de route des métiers d'art, fascicule édité par l'agglomération et la chambre des métiers avec le soutien financier de l'Etat pour faciliter le lien entre les artisans d'art et le public.

COUTELIÈRE À SERRES SUR ARGET

Virginie Boisset

DESIGNER TEXTILE À FOIX

Zoë Montagu

COUTELIER À FOIX

Olivier Montariol

MODÉLISTE

MAROQUINIÈRE À VARILHES

Carole Pham

POTIÈRE À BRASSAC

Karine Barrère

CÉRAMISTE À FOIX

Rose Baqué

TOURNEUR-SCULPTEUR SUR BOIS À FOIX

Alan Teixidor

LUTHIER À FOIX

Thibault Popall

CÉRAMISTE À GANAC

Perrine Manaut

CÉRAMISTE POTIÈRE À FOIX

Beatriz Mozo Martinez

TAPISSIÈRE-DÉCORATRICE À FOIX

Sandrine Blanco

RÉPARATRICE

D'INSTRUMENTS À VENT À FOIX

Camille Varet

FACTEUR D'ACCORDÉONS À FOIX

Miguel Gramontain

PHOTOGRAPHE

À SAINT PAUL DE JARRAT

Hélène Dagues

TOURNEUSE SUR BOIS À GUDAS

Christelle Séguy Vigne

VERRIER VITRAILLISTE

À MONTGAILHARD

Vincent Pull

CÉRAMISTE À SERRES SUR ARGET

Doron Stelinger

TAPISSIER DÉCORATEUR À FOIX

Pascal Spagnoli



et la boutique associative Made in Ariège à Foix qui permet à une trentaine d'artisans d'exposer et vendre leur production.

Découvrez ces artisans talentueux dans le carnet de route des métiers d'art sur le site de l'agglomération

www.agglo-foix-varilhes.fr

Directeur de publication : Thomas Fromentin - Comité de rédaction : Monique Gonzales et François Fornero. Création maquette - Impression : NOVA SCOP - FOIX (Imprimeur IMPR'IM VERT et PRINT ENVIRONNEMENT) Impression sur un papier PEFC (PEFC « Pan European Forest Certification » devenu « Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes »), généralement présenté comme un écolabel, est une marque de certification de gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts. Le système PEFC veut répondre au principe de développement durable, qui vise : « La gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes. » Avec une encre végétale. - Nombre de tirage : 18 200 exemplaires. N° INSS : 2100-9422